

NOËL COPIN

*Presse :*  
*au-delà de l'impartialité*

Il me sera pardonné, je l'espère, de m'exprimer à la première personne du singulier et, si paradoxal que cela puisse paraître, de faire volontairement le choix de la subjectivité pour traiter de l'impartialité. Ne croyant pas que l'impartialité soit possible plus que ne l'est sa sœur, l'objectivité, il m'a semblé préférable de partir de ma propre expérience plutôt que d'essayer d'apprécier celle des autres. Qu'entend-on par « impartialité » de la presse en période électorale ? Peut-elle et doit-elle exister ? Y a-t-il d'autres règles, d'autres conduites que celle-là ?

Si l'impartialité consiste à « tenir la balance égale » ou à « ne pas favoriser l'un au détriment de l'autre » comme nous l'enseignent les dictionnaires, alors nous avons un modèle. J'ai dû pratiquer celui-ci quand j'étais journaliste dans une chaîne du service public, Antenne 2, lors des élections législatives de 1978 et de l'élection présidentielle de 1981. C'est le modèle de l'égalité du temps de parole : l'exemple même de la fausse objectivité. Ce système a été raillé par la terrible formule : « Une minute et demie à Hitler... une minute et demie aux Juifs... » Même sans se poser la question des limites politiques ou morales à ne pas dépasser, l'égalité du temps d'antenne perd rapidement toute signification. Par sa mécanique même qui incite, par exemple, pour rattraper un retard global, à accorder brusquement sur des événements comparables — meetings, déplacements, conférences de presse — deux ou trois fois plus de temps à un candidat qu'à un autre, ce qui crée ponctuellement un très fort sentiment d'inégalité. Je crois même pouvoir m'accuser d'avoir été, très involontairement, l'une des causes de l'invalidation de l'élection législative de Provins en juin 1981 qui permit à Alain Peyrefitte de retrouver son siège, un moment

perdu. C'est sur cette circonscription que nous avons réalisé à Antenne 2 l'un des deux derniers reportages de cette campagne. Pierre Mauroy était allé ce jour-là aider l'adversaire socialiste d'Alain Peyrefitte. Le temps de parole du Premier ministre de l'époque fut bien évidemment mis sur le compte de la gauche. Mais la gauche avait quelques dizaines de secondes de retard sur la droite pour l'ensemble de la campagne. On me demanda de faire prolonger un peu l'extrait de l'intervention de Pierre Mauroy. L'équilibre national était rétabli... au détriment de l'équilibre local. Il y avait, il est vrai, d'autres causes d'invalidation.

#### ÊTRE L'OBJECTIF

L'égalité d'antenne perd également tout son sens par le contenu même des interventions : on a beaucoup vu et entendu, à la télévision, François Mitterrand et Georges Marchais lors des difficiles négociations sur l'actualisation du Programme commun de la gauche en 1977. C'était entre eux une longue polémique à épisode qui ne pouvait que nuire à l'un et à l'autre, affaiblir la gauche et réjouir la droite. Mais chacune de leurs interventions étaient, bien évidemment, comptabilisée dans le temps d'antenne du PS et du PC. On pourrait allonger la liste des exemples démontrant le côté illogique de ce système. Ainsi à quel parti fallait-il attribuer des déclarations d'Yves Guéna abandonnant ses responsabilités au RPR si ce n'est au RPR qu'il critiquait ? Encore faudrait-il pouvoir tenir compte également de la nature des questions posées par les journalistes. Au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle de 1981, Georges Marchais eut droit sur Antenne 2 à une interview exceptionnelle de près d'une demi-heure — un temps considéré bien sûr comme relevant du soutien à François Mitterrand alors que le jeu de cette interview consistait à faire dire à Georges Marchais que la classe ouvrière n'avait guère à se réjouir d'une victoire du candidat socialiste. Mais si l'on peut s'amuser à relever de tels paradoxes, il n'est en revanche guère facile de sortir de ce système. Le critère du temps a l'avantage considérable d'être quantitatif et non qualitatif. Il suffit de compter, il n'y a pas à évaluer. Une bonne chaîne, une chaîne « impartiale », est celle qui tient bien ses comptes et dont les comptes attestent qu'il y a égalité.

Mais les hommes politiques eux-mêmes, qui tombent si facilement dans ce piège, souhaitent-ils vraiment l'impartialité ? Comme le lecteur qui estime objectif le journal dans lequel il

retrouve sa propre pensée, les politiques ont tendance à considérer comme impartial le journal qui prend leur parti. J'évoquerai ici la première campagne présidentielle en France au suffrage universel direct. Même si le vainqueur était connu d'avance (la surprise fut sa mise en ballottage), trois candidats sur sept méritaient qu'on les prît au sérieux : Charles de Gaulle, François Mitterrand et Jean Lecanuet.

C'est à cette époque que l'on commença à beaucoup parler de « pluralisme » dans le monde catholique, à *La Croix* en particulier. Le temps des consignes de vote données par l'Église était bien fini. L'électeur catholique se sentait totalement libre et le choix qui lui était proposé était très ouvert. Respectant le pluralisme, *La Croix* fut, je crois, globalement « impartiale ». Tout en critiquant l'un ou l'autre, elle ne chercha pas systématiquement à favoriser l'un au détriment des autres. Les principaux reproches venant du monde politique ne nous accusaient en aucun cas d'avoir été partiaux. Au contraire, il nous était reproché de ne pas l'avoir été. J'ai entendu à cette époque des gaullistes me dire que *La Croix* devait choisir de Gaulle — sa politique n'était-elle pas l'application de la doctrine sociale de l'Église ? —, des centristes me dire que *La Croix* devait choisir Lecanuet — n'était-il pas l'expression de la démocratie chrétienne ? —, enfin, des socialistes me dire que *La Croix* devait choisir Mitterrand — la gauche française n'était-elle pas porteuse des grandes idées évangéliques de fraternité et de justice ?

Ce que j'écris des responsables politiques, je pourrais l'écrire des lecteurs-électeurs. En 1981, mes amis de *La Croix* (j'étais alors à Antenne 2) ont été critiqués par une frange de droite pour avoir été trop impartiaux en ne prenant pas parti contre F. Mitterrand. J'ajouterai encore cette référence à une lettre de lecteurs que je résumerai ainsi : « *La Croix* se dit un journal pluraliste. Je reconnais qu'elle pouvait l'être lorsque la droite était au pouvoir : il était bon, de temps en temps, de critiquer cette droite. Mais maintenant que la gauche est au pouvoir, *La Croix* ne peut plus être pluraliste : elle doit combattre la gauche. »

Peu après, je partageais la responsabilité d'un magazine d'Antenne 2 sur le Parti communiste. Nous l'avions traité de la façon la plus neutre possible. Nous voulions montrer ce qu'étaient, ce que vivaient et pensaient des militants, sans porter nous-mêmes des jugements. Quelques propos, quelques attitudes montraient cependant que le stalinisme n'avait pas totalement disparu, et cela avec tant d'évidence que les commentaires auraient été superflus.

Nous nous sommes fait reprocher par quelques confrères d'avoir été complaisants et comme je demandais à l'un d'eux en quoi nous avions manqué à l'objectivité — ce mot que je récuise est quand même commode dans la conversation —, j'ai entendu cette réponse : « On ne doit pas être objectif avec les communistes. »

#### LES CHOIX DU JOURNAL

Une impartialité qui n'a guère de sens prise à la lettre et qui de toute façon est mal comprise ou mal acceptée par les hommes politiques eux-mêmes, par les observateurs et par les citoyens... Alors, n'y a-t-il aucun repère et tout est-il permis ?

Il me semble que nous pouvons progresser en nous interrogeant à partir de trois points de vue différents mais qui doivent, tous les trois, être pris en compte : celui du journal, celui des hommes politiques, en particulier des candidats, et celui des lecteurs-citoyens.

S'il y a des règles qui s'imposent en période électorale spécialement aux médias audiovisuels (le fameux équilibre de temps de parole) ou à tous les médias (sur l'utilisation des sondages), chaque journal a son histoire, ses références politiques, philosophiques, religieuses. Il est totalement libre d'exprimer ses préférences et ses choix. Libre même d'inciter ses lecteurs à voter ou à ne pas voter pour tel ou tel candidat, à dire « oui » ou « non » à un référendum.

Si l'impartialité m'empêchait de prendre parti pour le « oui » au statut de la Nouvelle-Calédonie, ou pour le « oui » au traité de Maastricht, si elle m'empêchait de combattre le plus vigoureusement possible les idées du Front national ou de dénoncer les méfaits du communisme dans les pays de l'Est, alors il est évident que je rejetterais l'impartialité. Si l'on peut critiquer mes prises de position — que ce soient des hommes politiques ou des lecteurs —, personne ne peut me reprocher, pas plus qu'à n'importe quel autre rédacteur en chef, de n'importe quel autre journal, de prendre position. C'est mon rôle. Il peut être aussi, pourquoi pas, dans mon rôle ou dans celui d'un autre rédacteur en chef, de ne pas prendre position. Cela relève de notre conscience, de notre liberté.

Quelles que soient pourtant la ligne d'un journal, ses références, son histoire, la liberté ne lui permet pas de faire n'importe quoi, à moins d'accepter de se réduire au rôle de tract électoral ou de feuille polémique.

LES « GRANDS » CANDIDATS

Journaliste, je dois tenir compte aussi des points de vue des candidats et hommes politiques et des lecteurs-citoyens.

Les hommes politiques et plus particulièrement les candidats ont droit à une information honnête sur leurs propos, leurs programmes et leurs actes. Le journaliste n'a pas à caricaturer leur démarche, même s'il a le droit, au nom de ses propres options, de sévèrement la critiquer. Combattre les thèses d'un homme ou d'un parti n'autorise en rien à les déformer.

La question — plus difficile — est de savoir quelle importance respective donner à chaque candidat ou chaque parti ou mouvement. Sommes-nous tenus à accorder la même place au Général de Gaulle ou à un candidat fantaisiste, à Valéry Giscard d'Estaing ou à François Mitterrand qu'à un candidat représentant un groupuscule politique ? Sur quel critère établir une hiérarchie, en dehors de données « objectives » comme les scores réalisés aux précédentes consultations ou la représentation au Parlement ? Le choix relève de la responsabilité du journal, approuvé ou sanctionné par ses lecteurs.

Lors des élections présidentielles, nous essayons de dégager quelques « grands » candidats, c'est-à-dire en fait les plus crédibles, ceux qui ont au moins quelques chances de figurer au second tour ou en tout cas de réaliser un pourcentage significatif. Cela correspondait, naguère, à peu près à la « bande des quatre ». Mais tout cela prête à discussion. Je me souviens de vifs débats à l'intérieur de la rédaction de *La Croix*, en 1974, autour de la candidature de Jean Royer, maire de Tours et alors ministre. Ceux qui préférèrent ne pas l'admettre dans « la cour des grands » ont eu arithmétiquement raison, mais l'issue n'était pas évidente au départ. Ainsi en fut-il aussi de la candidature de Michel Debré en 1981. Qui aurait pu prévoir que celui qui fut le premier chef de gouvernement du Général de Gaulle ferait un aussi mauvais score ? Mais le résultat, même s'il est prévu ou prévisible, ne peut être le seul élément de décision. Il y a la personnalité du candidat, l'intérêt de son programme, ses valeurs de références. Est-il vraiment démocratique de n'accorder d'importance qu'à ceux qui ont déjà prouvé qu'ils avaient de l'importance ? La démocratie implique le respect des minorités. Mais comme rien n'est simple, il ne faut pas sous-estimer le fait qu'à chaque élection des candidats se présentent uniquement pour avoir une tribune.

Supposons quand même le problème résolu : le journal s'est fixé une sorte de hiérarchie des candidatures en fonction de données objectives ou subjectives, quantitatives ou qualitatives ; les « grands » auront droit à plusieurs reportages sur leur campagne, à une longue interview ; les moyens et petits candidats disposeront de moins de place mais auront leur place. Tout n'est pas réglé. Il peut y avoir des différences de traitement tenant aux différences de personnalités des journalistes : ceux-ci, même s'ils appartiennent à la même équipe rédactionnelle et s'ils ont une commune conception de l'information, n'ont pas tous le même talent, un égal sens de la rigueur, ni une dose équivalente de malice. Les candidats, mais plus encore leurs supporters, sont très sensibles, voire susceptibles, face à tout ce qui ressemble à de l'impertinence. Or un reportage électoral ne peut, pas plus qu'un autre, être sans couleur, sans odeur et sans saveur. Là aussi, tout est affaire de mesure et de responsabilité.

#### LES DROITS DU LECTEUR

Il y a aussi et surtout le point de vue du lecteur — ou auditeur ou téléspectateur — citoyen. Je dis « surtout », parce que c'est à lui que les médias s'adressent, c'est sur l'exercice de sa propre liberté que se fonde la liberté de la presse, et c'est lui qui doit exprimer un vote.

Le lecteur a plusieurs droits essentiels. Le premier est d'être informé le plus clairement et le plus honnêtement possible. Le second est de savoir quelle est l'opinion de son journal — si celui-ci en a une — ou pourquoi le journal ne choisit pas entre tel ou tel candidat. Enfin, quelles que soient les options prises, le lecteur-citoyen a le droit d'être respecté dans ses propres convictions. Pour reprendre un mot aussi célèbre que regrettable : je peux essayer de convaincre un lecteur qu'il a tort de voter Le Pen, je n'ai pas le droit de le traiter *a priori* de « salaud », ni de le considérer comme un imbécile.

Le journal a le droit de prendre position — au nom de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Il a le droit d'informer — au nom de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 —, il a aussi le devoir d'informer, ce qui répond au droit du citoyen lui-même.

Ce droit à l'information est aussi le droit à la pluralité des sources d'information. C'est ce qui fonde le principe du pluralisme de la presse quotidienne dont le Conseil constitutionnel a, par deux reprises, en 1984 et en 1986, souligné qu'il avait valeur constitu-

tionnelle. Par son existence même, un journal participe à ce pluralisme. Par son contenu, il peut — et à mon sens, il doit — favoriser ce pluralisme. A la prise de position et à l'information, s'ajoute un troisième élément : le débat. Soit parce qu'il estime laisser ses lecteurs choisir eux-mêmes entre plusieurs voies, soit parce qu'il est bon de connaître aussi des orientations différentes, un journal non seulement fait écho aux débats qui s'instaurent pendant une campagne, mais encore suscitera lui-même des rencontres sur les sujets de son choix.

Prendre position, informer, débattre apparaissent comme étant en permanence mais surtout en période électorale trois éléments essentiels du rôle des médias. Y a-t-il entre eux, comme on le pensait parfois, une incompatibilité ? Certainement pas. Et pourtant...

#### OPINION ET INFORMATION

J'ai entendu un jour un de mes éminents confrères, reprenant la fameuse et fallacieuse distinction entre journal d'information et journal d'opinion, se vanter d'appartenir à la première catégorie qui pratiquait, bien sûr, l'objectivité et de condamner la seconde dont les informations ne pouvaient être que déformées par des *a priori*. Je laisse de côté le fait que ce journal présenté comme un journal d'information était à l'évidence partisan et polémique, pour faire deux seules remarques :

- 1 / Il n'y a pas d' « information brute » qui soit une information neutre. Toute information est le fruit d'une sélection, l'objet d'une interprétation et d'une présentation ou mise en forme ou mise en scène. La prétendue neutralité de l'information n'est pas plus une objectivité que l'équilibre de temps de parole n'est l'impartialité.
- 2 / La prise de position, à moins de n'être qu'un *a priori*, ne peut faire l'économie d'une véritable information. Elle s'appuie sur cette information. Elle s'en nourrit. Ajouterai-je que c'est encore plus vrai si, parmi les *a priori* d'un « journal d'opinion », il y a le respect de la vérité ?

Il n'y a pas non plus d'incompatibilité entre la prise de position et l'ouverture de débats. Il arrive pourtant que certains lecteurs, apparemment déconcertés, nous demandent comment nous pouvons être un journal qui affirme des convictions et un journal qui se dit pluraliste. L'idée de pluralisme n'est pas toujours bien

comprise. Le pluralisme n'est pas la juxtaposition, dans l'indifférence, d'opinions considérées comme équivalentes. Le pluralisme, c'est d'abord la reconnaissance de la liberté de chacun, le respect de ses opinions et de ses convictions. C'est aussi l'acceptation de la discussion et de sa propre remise en cause. Respecter l'autre — en l'occurrence respecter le lecteur — ce n'est pas seulement s'abstenir de heurter sans raison sa susceptibilité, c'est aussi reconnaître en lui la capacité de confronter ses idées et de se remettre lui aussi en cause. Le pluralisme est discussion, confrontation. Il peut même être affrontement.

Pour un journal chrétien, admettre le pluralisme et le favoriser, c'est reconnaître comme légitime la diversité des choix politiques et sociaux des chrétiens à partir de valeurs communes, c'est reconnaître à chacun le droit d'apprécier en fonction de ce qu'il vit, de ce qu'il sait, quelles conséquences pratiques — en l'occurrence politiques — il peut tirer de ces valeurs.

Le pluralisme ne s'arrête évidemment pas là. Il implique aussi la participation au débat démocratique de l'ensemble de la société. Craindre que cette participation ne nuise à ces propres convictions serait un aveu de faiblesse. Plus on est fort dans ses convictions, plus on peut aller loin dans le débat, plus on veut aller loin dans le débat, plus il faut être fort dans ses convictions. Un débat n'aurait guère de sens s'il ne s'instaurait entre des personnes qui ont des convictions... et qui sont informées : car l'information compte aussi pour le débat.

#### LES « VRAIS PROBLÈMES »

La presse écrite a l'avantage sur l'audiovisuel de pouvoir plus facilement susciter des débats qui ne visent pas seulement à être des spectacles, des combats de gladiateurs (dont l'un des plus tristement célèbres fut l'affrontement entre Jacques Chirac et Laurent Fabius au temps où celui-ci était le « Premier ministre de la France »). Encore faut-il reconnaître que la presse écrite a souvent poussé elle-même la télévision dans ce sens, dans sa façon d'annoncer le match et d'apprécier ensuite les performances.

La presse échappe aussi aux très officiels face-à-face électoraux où le principal arbitre est le double chronomètre et où les journalistes évoquent des têtes de chapitres.

Prendre position, informer, débattre. Sur quoi ? Au fond, de quoi parle-t-on dans une campagne électorale et sur quoi écrit-on ? L'in-



formation consiste-t-elle seulement à dire ce que les hommes politiques ont dit ? à les faire débattre sur ce qu'ils ont dit ? à trancher dans ce qu'ils ont dit ? Et les lecteurs-citoyens ? Que disent-ils ? Depuis bien des années, ils sont consultés, très souvent. Les sondages nous disent ce qu'ils disent. Alors l'information consiste en grande partie à dire ce qu'ils disent. J'ai l'impression, depuis bien des élections, d'un monde politico-socialo-médiatique qui tourne en rond et dans le vide. D'où ces sondages — ils peuvent être utiles — montrant qu'il y a dans l'opinion publique un désintérêt aujourd'hui comparable pour les hommes politiques et pour les journalistes accusés les uns et les autres de ne pas traiter des « vrais problèmes », ceux qui intéressent bien entendu les Français. C'est même devenu un thème de polémique où chacun, entre hommes politiques et journalistes, rejette la faute sur l'autre. Et l'on tourne à nouveau en rond dans un cercle qui englobe les précédents.

Il est assez logique que les hommes politiques introduisent dans la campagne les sujets qui leur paraissent les plus importants et, dans l'appréciation de cette importance, il y a bien entendu l'incidence sur le résultat de l'élection. Il est naturel que les citoyens parlent de leurs difficultés, de leurs attentes, de leur espoir, de leur intérêt. Le travail des journalistes peut être de traiter à la fois des sujets préférés des hommes politiques — il y aura des réactions, et donc des « info » — et des préoccupations du public — puisque ce public, ce sont leurs lecteurs ou auditeurs.

Les journalistes sortiraient-ils de leur rôle :

- 1 / s'ils s'efforçaient de rétablir un lien entre le langage des politiques et les attentes du citoyen ?
- 2 / si, dépassant ce que promettent les uns et ce que demandent les autres, ils s'efforçaient de poser, eux, ces fameux « vrais problèmes » ?

Le rôle du journaliste n'est pas seulement de rendre compte, d'enregistrer, de répéter, de compter les points. N'est-il pas aussi — et surtout dans les grandes périodes électorales — d'attirer l'attention sur les grands enjeux, de détecter les tendances nouvelles qui transforment nos sociétés, d'anticiper sur les grandes questions qui se poseront à l'humanité ?

Les hommes politiques n'avaient prévu ni la secousse de Mai 68, ni les chocs pétroliers, ni la gravité de la querelle scolaire, ni l'effondrement du communisme de l'Europe de l'Est, ni l'éclatement de l'Empire soviétique, ni les fièvres nationalistes ou régionalistes.

Les journalistes devraient-ils être des prophètes à la place des

autres ? A défaut d'être des prophètes détectant les signes des temps, ils peuvent concourir à détecter des prophètes, établir des contacts, des collaborations avec ceux qui, comme eux, ont pour mission, mais par d'autres méthodes, d'observer les évolutions de la société et du monde.

Les journalistes n'ont pas à se substituer aux politiques. Ils n'ont pas à s'opposer systématiquement aux politiques. Et l'on a souvent tort, dans le monde politique, comme dans celui des médias, de situer toujours la presse par rapport au pouvoir. La presse n'a pas à se situer d'abord par rapport au pouvoir mais par rapport à la vérité, ou, plus prosaïquement, par rapport aux réalités. Elle est un « contre-pouvoir » dans la mesure où elle fait ce travail de vérité qui peut gêner le pouvoir toujours soucieux du secret quelle que soit sa nature et quelles que soient l'orientation et la personnalité de ceux qui l'exercent.

Décrire les réalités humaines, essayer de prévoir leurs évolutions, c'est peut-être aussi aider à la fois ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui le leur confient à mieux appréhender ces réalités ; c'est aussi concourir, sans sortir de son rôle, à donner toute sa dimension à la politique.

« La politique, telle que je la définis, dit Alfred Grosser, a pour moi une sorte de noblesse suprême : c'est ce qui contribue à la maîtrise de l'avenir commun d'une collectivité. »

Par l'information, la prise de position et le débat, la presse peut concourir à cette maîtrise...

RÉSUMÉ. — *L'impartialité prise à la lettre n'a guère de sens. Le journal a trois rôles essentiels : informer, prendre position, susciter le débat. Il ne peut se contenter d'enregistrer et de répéter ce que disent les hommes politiques. Il doit attirer l'attention sur les grands enjeux, détecter les tendances nouvelles qui transforment nos sociétés et anticiper sur les grandes questions qui se poseront à l'humanité.*